

## Prise en compte et intégration des zones humides en milieu urbanisé

### Zoom sur les résultats du Grand Prix 2011



Muriel Saulais, Certu,  
ESI/VUER

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



MINISTÈRE  
DE L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

**« S'il y a bien 2 mots, 2 concepts qui sont par essence intellectuellement opposés, ce sont bien les zones humides et les zones urbanisées »**

*Qu'est ce qu'une zone humide ?*

(Art. [L.211-1](#)).

Au sens du Code de l'Environnement

Terrains

Exploités ou non

Habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre,

De façon permanente ou temporaire

La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année

**Mares, marais, étangs, prairies humides, etc.**



# Quels services peuvent rendre les ZH en milieu urbain ?

**Une ressource en eau :**  
*alimentation en eau potable*

**Prévention des risques naturels :**  
*contre les inondations*

**Un réservoir de biodiversité**

**Production de ressources biologiques :**  
*production piscicole*

**Des valeurs culturelles et touristiques**

**Des valeurs éducatives et patrimoniales**

## Image d'insalubrité des zones humides dans l'environnement urbain

- Perception de milieu sale, parfois abandonné
- Moustiques
- Nuisances sonores (batraciens)

## Disparition des zones humides nationales de 60% en 30 ans

Une des causes : l'urbanisation

*Et pourtant*

## Les habitants ont un besoin de nature dans un environnement urbain

Amélioration du cadre de vie





**ECOLOGIE  
EAU et BIODIVERSITE**

**URBANISME**



***Une action à la croisée des 2 plans***

**Objectif du Grand Prix**

**Valoriser des opérations exemplaires de prise en compte des zones humides :**

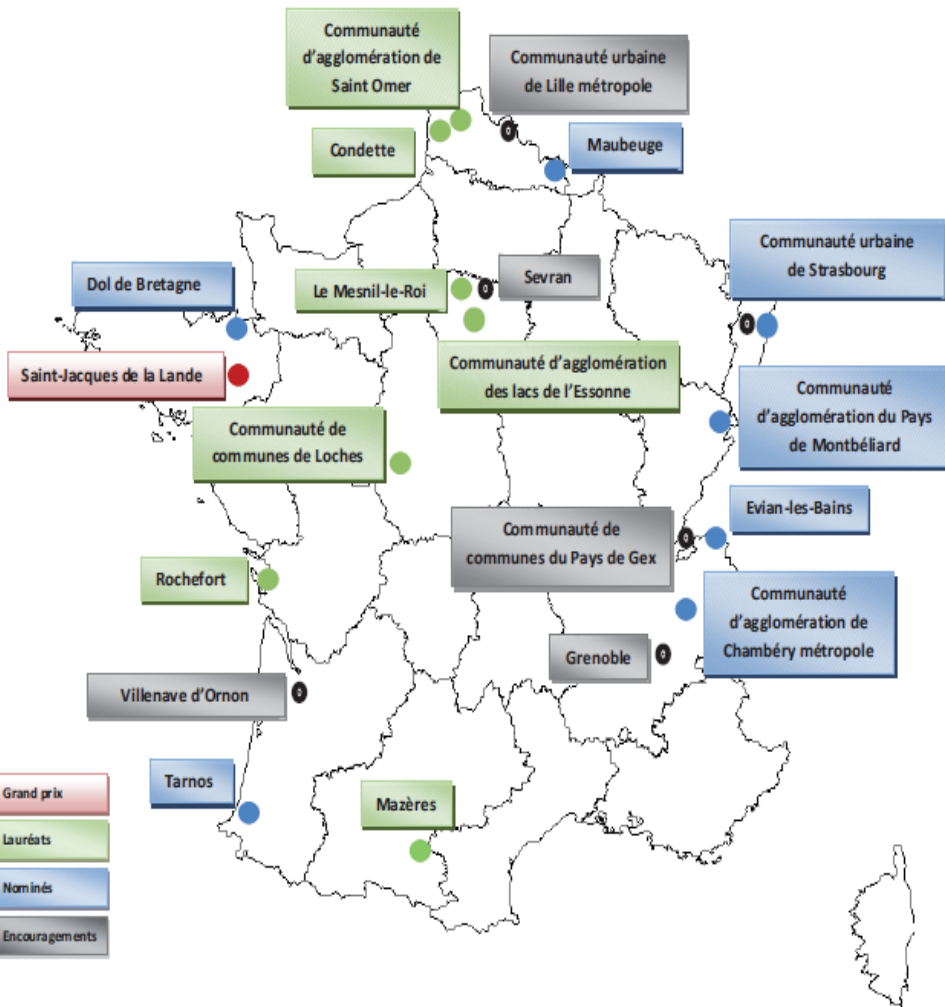
- dans des opérations d'aménagement,
- dans les politiques urbaines
- dans des démarches et document de planification (PLU, SCOT).



# Présentation du Grand Prix Zones humides

32 candidatures

7 catégories thématiques



Intégration de la ZH dans l'aménagement urbain

**Rochefort**

Biodiversité en milieu urbanisé

Strasbourg

**Condette**

Education, lien social et loisir

Evian

**Le Mesnil le Roi**

Restauration de carrières et de sites industriels

Maubeuge

**C.A. des lacs de l'Essonne**

Démarche de planification

C.A. de Chambéry

**Saint Omer**

Bourg, village

**Mazères**

Gestion des crues et des eaux pluviales

Montbéliard

Dol de Bretagne

**C.C. De Loches**

**+ 1 GRAND PRIX**

Jury présidé Michel Desvignes, Grand Prix du Paysage 2011

## 1. Loches (37)

### Un plan de gestion multifonctionnel pour une vaste zone inondable

240 ha de zone inondable au cœur d'une agglomération de 10 000 habitants



**Un PLAN DE GESTION qui fixe pour 2010-2014 4 objectifs :**

- 1- Optimiser la gestion hydraulique du site,
- 2- Favoriser la biodiversité,
- 3- Valoriser l'ENS d'un point de vue touristique et pédagogique,
- 4- Améliorer la connaissance du site.

**Un site Natura 2000, classé ENS depuis 2003  
Des usages multiples et des équilibres fragiles**





## 2. C.A. de Montbéliard (25) : Réhabilitation d'une zone humide de 2 ha en voie d'atterrissement dans l'optique de la gestion des eaux pluviales



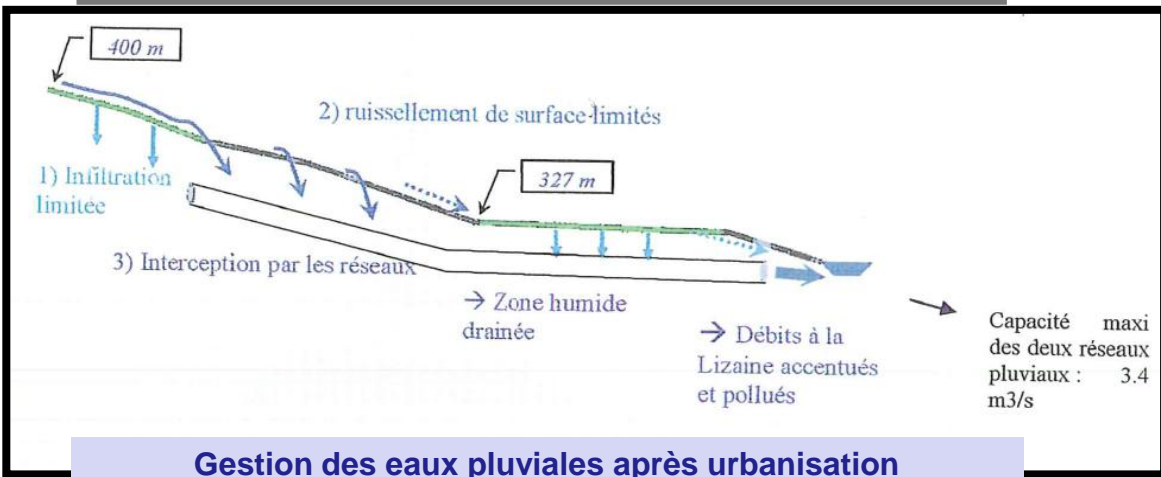
**Origine de l'opération**

**Urbanisation progressive**

**Assèchement de la zone humide**



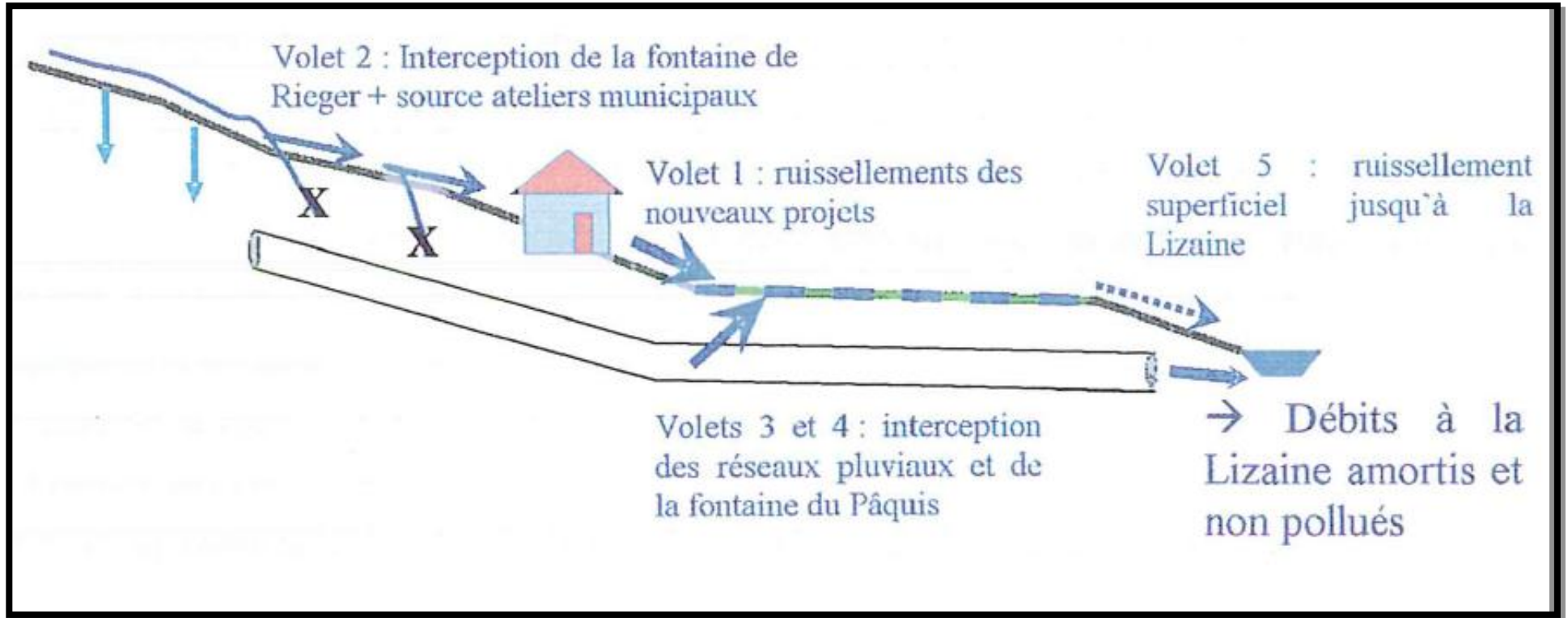
Zone humide des Jonchets



**Gestion des eaux pluviales après urbanisation**



## 2. C.A. de Montbéliard : Réhabilitation d'une zone humide de 2 ha en voie d'atterrissement dans l'optique de la gestion des eaux pluviales



## 2. C.A. de Montbéliard : Réhabilitation d'une zone humide de 2 ha en voie d'atterrissement dans l'optique de la gestion des eaux pluviales



Liaisons douces inter-quartiers

Enrichissement de la biodiversité



Appropriation du milieu par les riverains





# Gestion des crues et des eaux pluviales

## 3. Dol de Bretagne (35) : une commune située en arrière pays littoral

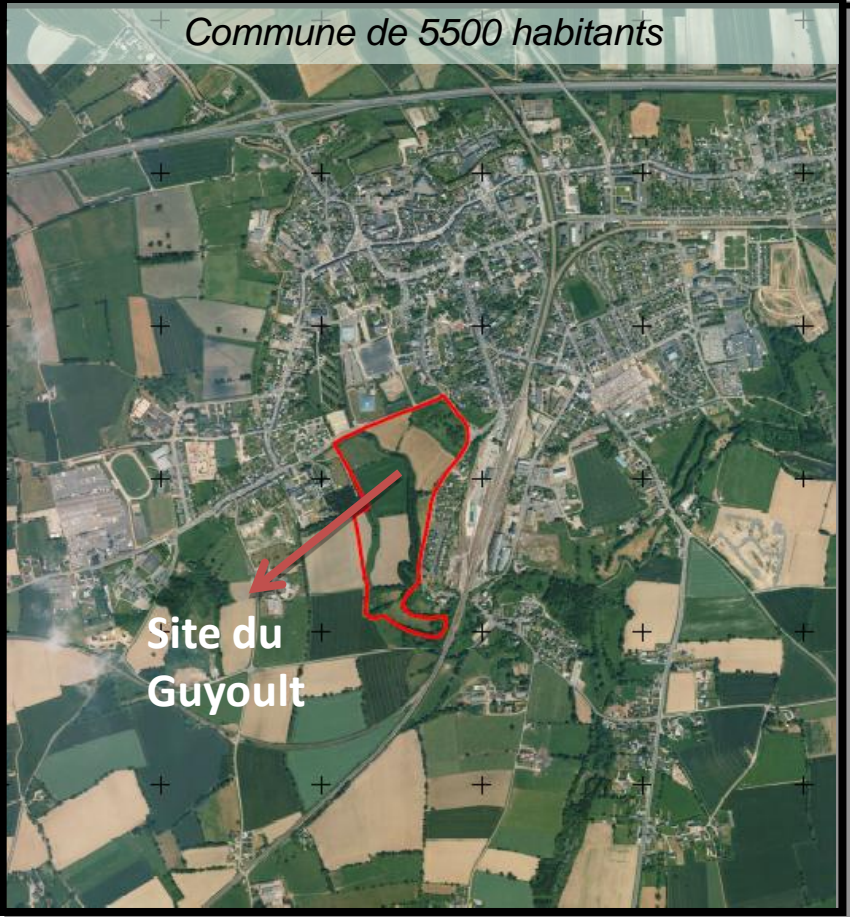
Intensification des pratiques agricoles  
Urbanisation progressive



**Un milieu endigué sujet à des inondations régulières**



**Un espace naturel aux portes de la ville**



Commune de 5500 habitants

Site du Guyoult

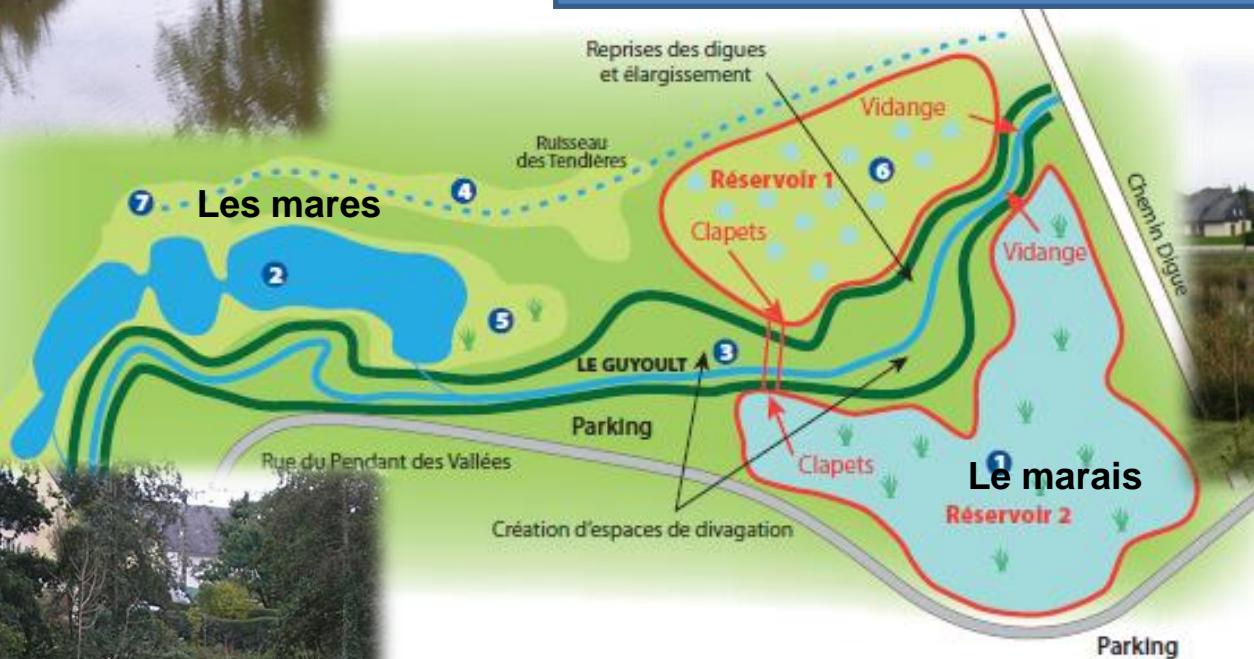
**La restauration d'une zone humide près d'un siècle après l'artificialisation des lieux**



# Aménagement de bassins écrêteurs de crues

## Une diversité d'objectifs :

- Limiter les crues
- Remettre en évidence l'identité première du milieu : un fond de vallée humide
- Maintenir le paysage et la biodiversité du milieu
- Ouvrir l'espace au public



## Une gestion spécifique

- Fauche tardive
- Participation d'adultes handicapés dans l'entretien du site

## Mesnil le Roi (78) : Réhabilitation d'une zone humide dévastée par les incivilités

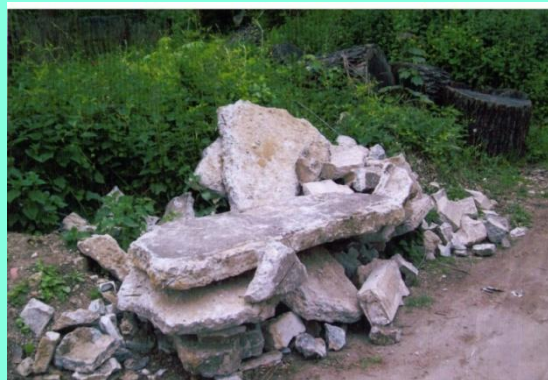
*Une zone humide située au cœur d'un quartier résidentiel*

Prairie humide



Dans les années 1995

*Un milieu dégradé par de multiples incivilités (voitures brûlées, courses motos, trafics, gravats, déchets entassés...)*



1995 : changement d'équipe municipale

3 grands axes  
d'intervention

1. Protéger le milieu
2. Réhabiliter le milieu
3. Redonner vie au milieu



Actions menées

1. Protéger le milieu : passage en Réserve Naturelle régionale →

Pouvoir de police supplémentaire

2. Réhabiliter le milieu : grand nettoyage de l'ensemble de la réserve et développer de nouvelles pratiques de gestion



*Un milieu à préserver*



*Nettoyage annuel*



*Eco pâturage*

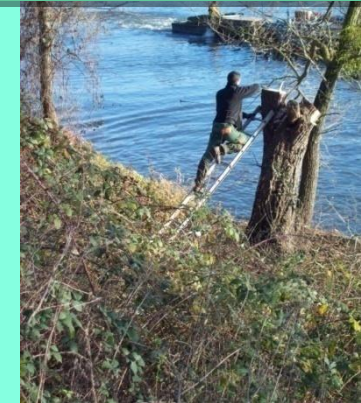
2. Redonner vie au milieu et en faire un lieu de vie sociale



*Jardins familiaux*



*Loisirs (aviron, vélo, pic-nic, etc.)*



*Chantiers de réinsertion*



13 zones humides sur le territoire de la commune (14,4 ha de ZH)

Démarche intégrée de préservation des ZH

Fiche de préconisations



- 1 *Etude des sols et inventaire, diagnostic*
- 2 *Révision du PLU en tenant compte de la spécificité de chaque ZH*
- 3 *Préconisations de restauration et de gestion pour chaque ZH*

**Commune(s) :**  
Vimines  
Classement dans les documents d'urbanisme : Zone A.

**Régime foncier**  
 Privé  
 Public  
**Gestionnaire**  
 Aucun  
 CPMS  
 Autre

**Instruments contractuels et financiers**  
 Document d'objectif Nature 2000  
 Contrat de Bassin Versant du Lac du Bourget  
**Autres inventaires**  
 Inventaire préliminaire Natura 2000  
 Site de l'observatoire national des zones humides  
 ZNIEFF 1<sup>ère</sup> génération  
 Type 1  
 Type 2  
 ZNIEFF 2<sup>ème</sup> génération  
 Type 1  
 Type 2  
 ZICO  
 RAMSAR  
 Inventaire des Tourbières en Rhône Alpes  
**Statuts de protection**  
 ZPS  
 ZSC  
 APPB  
 RCPS  
 RP  
 Autre

**FONCTIONS ET VALEURS PRINCIPALES**  
**Hydrologiques :** Rôle vis à vis du ralentissement du ruissellement.  
**Biologiques :** Rôle prépondérant vis à vis du maintien d'une certaine biodiversité localement.  
**Socio-économiques :** Intérêt paysager.

**INTERET PATRIMONIAL**  
**Habitats**  
 Groupements à reine des prés et communautés associées.  
 Bois marécageux à auline, saule et piment royal.  
 Cladiales.

**BILAN DES PRESSIONS INFLUENÇANT LA ZONE HUMIDE**  
 Ce site, en voie d'atterrissement, est menacé par la fermeture du milieu ainsi que par l'apport de reblois et déchets divers. En effet, un petit atelier industriel est situé à proximité de la zone humide et on observe un début d'utilisation du site pour le stockage de matériaux inertes.

**ORIENTATIONS D'ACTIONS**  
 A définir après l'étude plus précise du contexte foncier, du fonctionnement hydraulique de la zone et l'inventaire exhaustif des habitats et espèces présents.

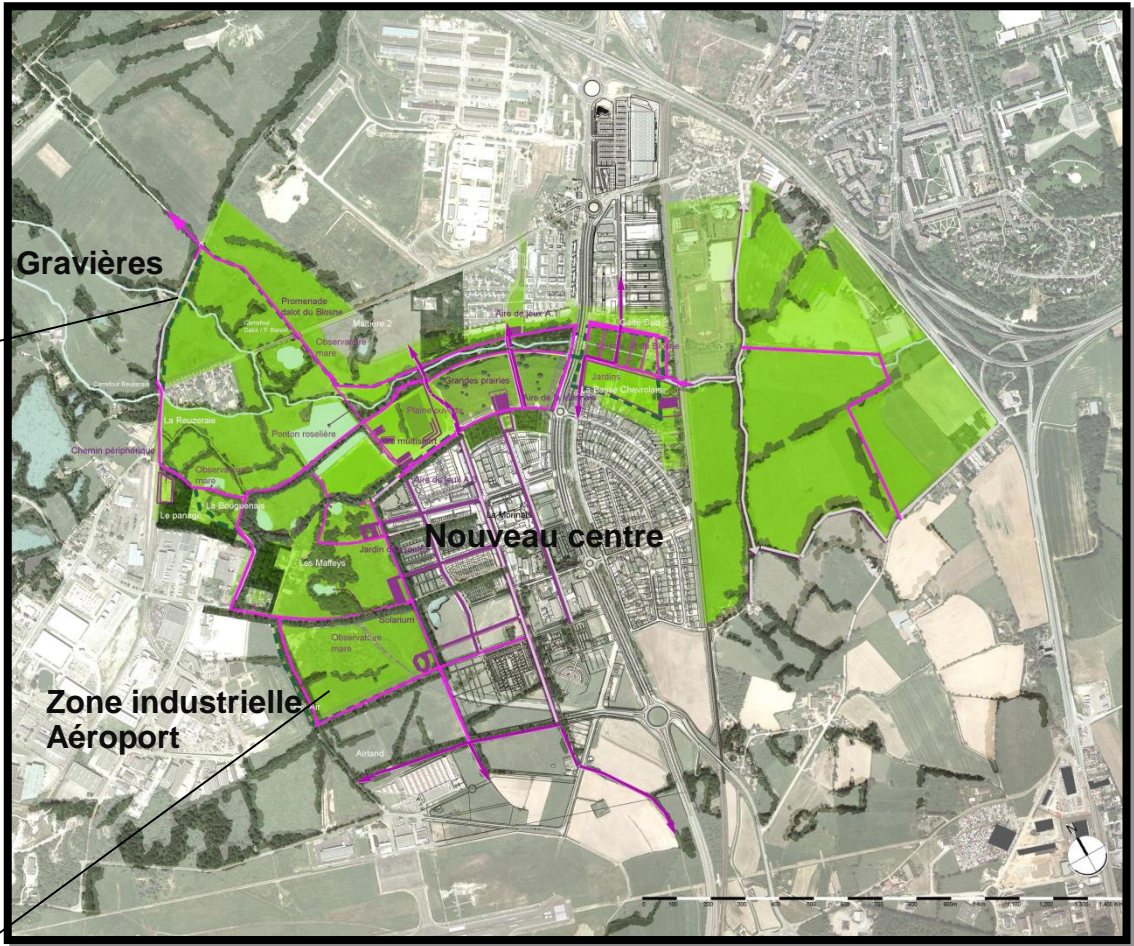


# Grand Prix : Saint-Jacques de la Lande

« Comment faire du système de l'eau la charpente d'un système de parc qui devient lui même l'ossature du développement urbain »

M.Desvignes, Grand Prix du paysage 2011

**Parc de 14 ha**  
**Urbanisation dense et verte**  
10 390 habitants  
Projet lancé en 2002





# Saint Jacques de la Lande (35)

## Alternance zones humides artificielles, zones humides naturelles



- ▣ Assurer la gestion des eaux pluviales du nouveau centre ville
- ▣ Créer un outil de diversification de la faune et de la flore (écologie depuis 7 ans)
- ▣ Appropriation du milieu par les riverains (observatoires, chemins pédagogiques, aires de jeux)

**« Le parc apporte une cohérence d'ensemble au projet d'aménagement urbain en proposant un équilibre entre densité urbaine et espaces naturels . »**



## Bilan de ce grand prix : lancement d'une dynamique autour des zones humides en milieu urbanisé

*Jean-Marc Michel, DGALN, président de cérémonie de la remise des prix*

«L'ambition du ministère de l'écologie est d'essayer de croiser le plus souvent possible **espace naturel et espace de vie** des concitoyens,

Et qu'en croisant les approches au travers de la **démarche écoquartiers**, au travers de la **démarche du palmarès zones humides**,

on mette ces expériences positives à la portée de connaissance des décideurs publics et qu'ainsi les citoyens aient **un cadre de vie amélioré**

et que le **capital nature qui existe en ville en profite aussi** .»

### Et maintenant ?

**Inciter de nouvelles collectivités à entreprendre le même type d'actions :**

*Recueil d'expériences accompagné d'une synthèse des enjeux et enseignements*

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

*Pour plus d'informations :*

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Grand-prix-zones-humides-en-milieu.html>

